



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Garonne

Procès-verbal du conseil d'école

A renvoyer par courriel après chaque conseil à
ien31-fronton@ac-toulouse.fr

Ecole	Ecole Maternelle Joséphine Garrigues	Adresse	49 avenue Adrien Escudier 31620 FRONTON
Conseil d'école n°	2	l'année scolaire	2023-2024
Date	11/03/2024		

Participants (art D411-1 du code de l'éducation)

Membre de droit sans participation au vote

Fonction	Nom et Prénom	Présent	Absent	Remplacé si absent par
Inspectrice de l'éducation nationale :	MONTREJEAU Hélène		X	

Membres votants

Directeur de l'école Président	MONIER Nataly	X		
-----------------------------------	---------------	---	--	--

Élus (2) :

Maire	CAVAGNAC Hugo		X	
Conseiller Municipal ou Président de l'EPCI	BARRIERE Karine	X		

Enseignants de l'école, (Maîtres et Maîtres remplaçants exerçant dans l'école)

Enseignant 1	BAHRI Rajâa		X	
Enseignant 2	DAMINATO Karine	X		
Enseignant 3	LARGEAU Delphine	X		
Enseignant 4 (décharge)	BRETT Tiphaine	X		
Enseignant 5 (TR)	ARRIBET Emmanuel		X	

Un des maîtres du

RASED :

(choisi par le conseil des
maîtres)

DDEN				
------	--	--	--	--

Représentants des parents d'élèves élus, (en nombre égal au nombre de classes)

(ou suppléants des représentants de parents d'élèves élus)

Parent d'élève 1	DEYRIEUX Julie	X		
Parent d'élève 2	HENRY Amandine		X	LIVENAIS Elsa
Parent d'élève 3	NOUAR Rachid		X	
Parent d'élève 4	VALA Julie		X	
.....				

Participants avec voix consultative (pour les sujets les concernant)

RASED (autres que le membre votant)				
Médecin scolaire				
Infirmier(e) scolaire				
Assistante sociale				
ATSEM	ELOI Caroline	X		
Représentant des activités périscolaires*	COMBES Fabrice	X		
Autres personnes invitées dont la consultation est jugée utile*				

*le cas échéant

Ouverture de la séance par le Président du conseil d'école (renseigner l'heure) :	17h30
Désignation d'un secrétaire de séance	
Rappel des points à l'ordre du jour :	<ol style="list-style-type: none"> 1) Informations sur l'école 2) Sécurité à l'école 3) Projets de l'école 4) Point financier Coopérative scolaire 5) Questions des parents élus

Compte rendu des échanges

Point 1

Un total de 103 élèves cette année. Les prévisions pour l'année prochaine sont de 92 élèves à ce jour. Nous accueillons cette année 2 emplois civiques : Maelly et Tia. Elles seront avec nous jusqu'à la fin de l'année scolaire.
Nous avons accueilli également du 4 au 8 mars, une jeune stagiaire qui prépare le concours de Professeur des écoles.

Point 2

Le 1^{er} exercice de PPMS intrusion n'ayant pas été fructueux, un deuxième a été programmé : il était inopiné. Toujours le même scénario. Les élèves se sont très bien comportés et n'ont pas répondu aux sollicitations de l'adulte connu. Contrairement au premier exercice, le signal a été parfaitement entendu et relayé, les messages WhatsApp ont très bien fonctionné.
Le deuxième exercice incendie n'est pas encore programmé car nous attendons celui de l'ALAE qui sera fait sur le temps de sieste.
M. Combes : un exercice PPMS intrusion sera aussi organisé sur le temps du matin ou du soir, courant juin. Les parents seront prévenus.

Point 3

En ce qui concerne les projets annoncés au 1^{er} conseil d'école, tout s'est déroulé comme prévu. Seule la visite du Père Noël ainsi que le goûter afférent ont été programmés en même temps le mardi 19 décembre. Le Marché de Noël a encore une fois été un moment convivial partagé.
Les séances de cinéma offertes par la Mairie ont eu lieu le vendredi 22 décembre au matin. Les classes 1 et 2 ont visionné « L'enfant au grelot » et les classes 3 et 4 ont pu voir « L'incroyable Noël de Shaun le mouton ».
Le jeudi 1^{er} février, l'école s'est déplacée à l'Espace Gérard Philipe (gracieusement mis à la disposition de l'école par la Mairie) pour assister au spectacle de marionnettes « Le Petit Chaperon rouge », ce qui rentrait dans le projet de travail sur les contes faits dans les classes.
Pour rappel, nous recevrons dans nos murs l'autrice Claire Garralon qui présentera son travail aux élèves durant la troisième semaine du mois de mars. Sa venue est entièrement financé par la Mairie. La médiathèque finance aussi l'achat de livres de cette autrice.
La journée festive du Carnaval est toujours prévue pour le jeudi 4 avril 2024, la kermesse le vendredi 7 juin, le Festiday le 14 juin.
La sortie scolaire s'effectuera à Animaparc cette année en continuité avec le travail pédagogique amorcé dans les classes sur les animaux de la ferme.

Point 4

La vente des photos et des objets de Noël a permis une rentrée s'élevant à 4 076,80€. En dépenses, la rémunération du photographe, des achats de Noël, du spectacle et des dépenses liées à la vie scolaire s'élèvent à 3 697,26 €. Ce qui ramène la situation financière à 5 712,48 € au 11 mars 2024.

Point 5

Avons nous la possibilité d'avoir le planning des sorties scolaires en avance de phase ?

Les dates des différents événements sont données au cours du premier Conseil d'École, pour cette année c'était le 17 octobre 2023. Elles sont également données à tous les parents le jour de la réunion d'informations de la classe. En ce qui concerne les dates que nous ne pouvons pas définir à l'avance puisque cela dépend également des partenaires, nous vous avertissons deux semaines en amont de la date fixée.

Peut on se coordonner (École/RPE) pour assurer aux enfants la réalisation de ses sorties pédagogiques, et en proposer d'autres dès le début de l'année, en lien avec le tissu culturel et associatif local ?

En ce qui concerne les propositions d'activités ou de sorties pédagogiques, seuls les professionnels compétents peuvent être associés à l'école, sauf si dans le projet d'école ou de classe des interventions ponctuelles sont prévues. En effet, pour certains projets, des autorisations spécifiques sont nécessaires et des dossiers détaillés doivent être montés.

Nous suivons le tissu culturel riche proposé par la Mairie de Fronton, qui n'oublie pas d'y associer systématiquement les écoles. De plus, nous sommes soumis à des contraintes de temps et de programmes qui ne nous laissent pas un champ d'actions correspondant forcément aux partenaires.

Cependant, pour élargir encore plus le travail de collaboration avec les associations et les événements de la Commune, il serait peut-être plus intéressant de s'adresser à l'ALAE ou l'ALSH.

M. Combes : l'association « Lire et faire lire » intervient 2 fois par semaine, la ludothèque intervient aussi. Lors des vacances, à l'ALSH, sont prévues des rencontres avec des artisans locaux (boulangier, fromager ...). Il est à l'écoute de propositions.

Mme Barrière : les intervenants en ALAE/ALSH sont des associations bien identifiées par la Mairie, en qui la Mairie a confiance.

**A épuisement de l'ordre du jour, clôture de la séance
par le Président du conseil d'école (renseigner l'heure) :**

18h30

Le président, directeur d'école

N. Monier


ECOLE MATERNELLE
49, Avenue A. Escudier
31620 FRONTON
Tél. 05 61 82 43 29

Le secrétaire de séance




